
[Imprimer](#)

Rencontre avec des donneurs d'ordre de la ligne 15 sud

Image

CCI Business Grand Paris organisait, vendredi 9 mars 2018, une rencontre entre Eiffage / Razel-Bec / Fayat, la Société du Grand Paris et des TPE / PME à la CCI du Val-de-Marne. Un millier de ces dernières participent déjà aux travaux de la ligne 15 sud.

Faire se rencontrer des représentants du groupement Eiffage / Razel-Bec (mandataire du Lot T2b de la ligne 15 sud) et des TPE-PME du Val-de-Marne : tel était l'objectif de la rencontre organisée vendredi 9 mars par CCI Business Grand Paris dans les locaux de la chambre de commerce et d'industrie du Val-de-Marne, à Créteil. Après une description des chantiers en cours et à venir, ainsi qu'une séquence de questions-réponses, des rencontres individuelles étaient organisées, en mode speed-dating, chaque entreprise disposant d'une dizaine de minutes pour présenter ses compétences aux donneurs d'ordre composant le groupement Eiffage Razel-Bec Fayat.



Lors de la présentation, en présence de 138 participants (66 entreprises), Jean-François Stoll, conseiller du président de la Société du Grand Paris, a décrit les volumes de commandes passées auprès des TPE / PME franciliennes dans le cadre de la construction de la ligne 15 sud du Grand Paris express. Une ligne dont les travaux représentent d'ores et déjà 727 millions d'euros de commandes, dont 282 millions (38 %) ont bénéficié à 58 TPE / PME.



Jean-François Stoll a souligné le travail de l'observatoire des PME mis en place par la Société du Grand Paris, qui passe au crible régulièrement les factures réglées par la SGP afin de vérifier que les éléments déclaratifs des uns et des autres se traduisent bien dans les faits. « Cet observatoire permet aujourd'hui d'affirmer que 1 000 TPE / PME sont actuellement à l'œuvre sur la ligne 15 sud, ces dernières ayant encaissé 150 millions d'euros pour les seules entreprises du Val-de-Marne, soit 29 % des paiements effectués », a également déclaré Jean-François Stoll.

